



ÉTABLISSEMENT PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL

Yvelines • Hauts-de-Seine

ÉTABLISSEMENT PUBLIC INTERDEPARTEMENTAL

Yvelines/Hauts-de-Seine

BULLETIN OFFICIEL

N° 1 – 2018

publié le 31 décembre 2018

SOMMAIRE

Numéro d'arrêté Date de signature	Intitulé de l'arrêté	Page
EPI 2018-01 du 22 mars 2018	Arrêté de délégation de signature du service interdépartemental d'entretien et d'exploitation du réseau routier départemental	3
EPI 2018-02 du 4 avril 2018	Arrêté portant modification de la composition des membres du Conseil de développement durable interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine	5
EPI 2018-03 du 28 septembre 2018	Arrêté établissant la liste des électeurs pour l'élection des représentants du personnel au comité technique compétent pour l'ensemble des services de l'Etablissement public relevant de la fonction publique territoriale scrutin du 29 novembre au 6 décembre 2018	10
EPI 2018-04 du 21 décembre 2018	Arrêté de délégation de signature du service interdépartemental d'entretien et d'exploitation du réseau routier départemental	19
EPI 2018-05 du 21 décembre 2018	Arrêté de délégation de signature du service interdépartemental de l'archéologie préventive	25
EPI 2018-06 du 21 décembre 2018	Arrêté de délégation de signature du service interdépartemental des agréments et des adoptions	27

Certifié exécutoire conformément à l'article L.3131-1 du Code général des collectivités territoriales

Transmission au contrôle de la légalité le 22 mars 2018

Affichage le 22 mars 2018

Publié au Bulletin Officiel de l'EPI n°



ÉTABLISSEMENT PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL
Yvelines • Hauts-de-Seine

ARRETE N° EPI 2018-01

ARRETE DE DELEGATION DE SIGNATURE MODIFICATIF DU SERVICE INTERDEPARTEMENTAL D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION DU RESEAU ROUTIER DEPARTEMENTAL

Le Président du conseil d'administration,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.3211-1, L.3221-3, L.5111-1 et suivants, et L.5421-1 et suivants,

VU le code de la voirie routière, et notamment ses articles L.131-1 à L.131-8,

VU la délibération du conseil départemental des Yvelines n° 2016-CD-1-5241 en date du 5 février 2016 relative à la création de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine,

VU la délibération du conseil départemental des Hauts-de-Seine en date du 5 février 2016 faisant suite au rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental n° 16.7 relative à la création de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine,

VU la délibération du conseil départemental des Yvelines n° 2016-CD-2-5439 en date du 14 octobre 2016 relative à la déclaration d'intérêt interdépartemental des opérations d'entretien et d'exploitation du réseau routier départemental et au transfert de sa gestion à l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine,

VU la délibération du conseil départemental des Hauts-de-Seine en date du 14 octobre 2016 faisant suite au rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental n°16.81 relative à la déclaration d'intérêt interdépartemental des opérations d'entretien et d'exploitation du réseau routier départemental et au transfert de sa gestion à l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine,

VU les statuts de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine,

VU l'arrêté n°EPI-2017-04 du 6 décembre 2017 accordant délégation de signature à certains agents du Service interdépartemental d'entretien et d'exploitation du réseau routier départemental ;

VU l'arrêté n° 2017-504 en date du 23 mars 2017 portant mise à disposition de Monsieur Pierre NOUGAREDE auprès de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine,

Considérant que Monsieur Pierre NOUGAREDE exerce les fonctions de directeur du service interdépartemental d'entretien et d'exploitation du réseau routier départemental.

Accusé de réception en préfecture
078-200062081-20180322-18-ARRETE01-AR
Date de télétransmission : 22/03/2018
Date de réception préfecture : 22/03/2018

ARRETE :

Article 1 : L'article 2 de l'arrêté n°EPI 2017-04 du 6 décembre 2017, par lequel il est donné délégation de signature à Monsieur Pierre NOUGAREDE, directeur du service interdépartemental d'entretien et d'exploitation du réseau routier départemental est complété *in fine* ainsi qu'il suit :

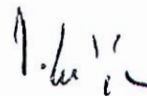
« En matière d'assurances et d'engagement de la responsabilité de l'EPI, dans la limite de 60 000 euros hors taxes :

- *Toutes correspondances administratives ou techniques ;*
- *Les décisions de refus d'indemnisation ;*
- *Les actes et correspondances liés aux contentieux ;*
- *Les protocoles transactionnels. »*

Le reste est sans changement.

Article 2 : Monsieur le Président de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine.

Vélizy-Villacoublay, le 21 mars 2018



Patrick DEVEDJIAN
Président de l'Etablissement Public
Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de son affichage.

Le Directeur
Interdépartemental de la Voirie

Pierre NOUGAREDE



Accusé de réception en préfecture
078-200062081-20180322-18-ARRETE01-AR
Date de télétransmission : 22/03/2018
Date de réception préfecture : 22/03/2018

04 AVR. 2018



ÉTABLISSEMENT PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL

Yvelines • Hauts-de-Seine

ARRETE N° EPI 2018-02

ARRETE PORTANT MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES MEMBRES DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DURABLE INTERDEPARTEMENTAL

- VU le Code général des collectivités territoriales,
- VU la délibération du Conseil d'administration n° 2016-EPI-CA07 en date du 23 mars 2016 portant création du Conseil de Développement Durable Interdépartemental,
- VU la délibération du Conseil d'administration n° 2016-EPI-CA18 en date du 1^{er} décembre 2016 portant désignation des membres du Conseil de Développement Durable Interdépartemental,
- VU la délibération du Bureau n° 2017-EPI-B31 en date du 29 juin 2017 modifiant la composition du Conseil de Développement Durable Interdépartemental.

- A R R E T E -

Article 1 : L'article 2 de la délibération du 1^{er} décembre 2016 est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :

Sont nommés :

1. Au titre du collège des élus :

Mme Christiane BARODY-WEISS

Maire de Marnes-la-Coquette

Mme Armelle GENDARME

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Mme Nicole GOUETA

Vice-président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine

M. Jean-Jacques GUILLET

Maire de Chaville

Mme Alice LE MOAL

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

Mme Catherine PICARD

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

M. Yves REVELLON

Vice-Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine

M. Laurent VASTEL

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

N° 078-200962081-20180404-18-ARRETE02-
C2D-A1

Date de réception préfecture : 04/04/2018

M. Patrick JARRY

Maire de Nanterre

Mme Josiane FISCHER

Conseiller départemental des Hauts-de-Seine

M. Alain GOURNAC

Maire honoraire du Pecq, Sénateur honoraire des Yvelines

M. Pascal THEVENOT

Maire de Vélizy-Villacoublay

M. Eddie AIT

Conseiller régional d'Ile-de-France

Mme Anne CABRIT

Conseiller régional d'Ile-de-France

M. Jean-François RAYNAL

Vice-président du Conseil départemental des Yvelines

Mme Pauline WINOCOUR-LEFEVRE

Vice-président du Conseil départemental des Yvelines

M. Michel LAUGIER

Président de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, Maire de Montigny-le-Bretonneux, Conseiller départemental des Yvelines

M. Philippe TAUTOU

Président de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, Maire de Verneuil-sur-Seine

M. Pierre FOND

Maire de Sartrouville, premier Vice-président du Conseil départemental des Yvelines, Président de la Communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine

M. Hervé PLANCHENAUT

Maire de Montfort l'Amaury, Président de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines

2. Au titre du collège des acteurs socioprofessionnels :

M. Pierre BRAJEUX

Président du MEDEF

M. Daniel GOUPILLAT

Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine

Mme Monique BEDEL

Représentante de l'Union Départementale CFTC des Hauts-de-Seine

M. Michel KEMPF

Administrateur de l'Union Départementale CFE-CGC

M. Bernard LAMY

Architecte-Urbaniste - Membre de l'Ordre des architectes

M. Christian LAURO

Membre du Centre des Jeunes Dirigeants

M. Vincent PIGACHE

Secrétaire général Union Départementale-CFDT

M. Michel VALACHE

Premier Vice-président de la CCI Hauts-de-Seine, Délégué du Président de la CCI Paris Île-de-France, en charge de l'Axe Seine et de la coopération interrégionale

Mme. Patricia SAVIN

Présidente de l'Association OREE

M. Georges VAISSIE

Membre du Conseil d'administration de la CPME 92

M. Alain BUI

Président de l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

M. Christophe HILLAIRET

Président de la Communauté d'agglomération interdépartementale d'Ile-de-France

M. Ronan KERAUDREN

Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Yvelines

Accusé de réception en préfecture
078-200062051-20180404-18-ARRETE02
Date de télétransmission : 04/04/2018
Date de réception préfecture : 04/04/2018

Mme **Sonia POROT**
CGT Union départementale 78
M. **Jean-François KONDRATIUK**
Membre du conseil de surveillance de PSA Peugeot Citroën, délégué syndical FO
M. **Damien GLEMAREC**
UNSA Union départementale 78
Mme **Evelyne BRAS-DIANA**
FSU 78
M. **Frédéric SEITZ**
SNALC Union départementale 78
M. **Bertrand DECRE**
Président MEDEF 78
Mme **Geneviève BEL**
Présidente CPME 78

3. Au titre du collège des experts, personnes qualifiées et institutionnels

M. **Jean-François BALAUDE**
Président de l'Université Paris Nanterre
Mme **Claire BLOSSIER**
Responsable d'affaires – RATP
Mme **Catherine CHABROL**
Directeur du développement territorial – EDF
M. **Jean DI-MEO**
Président du Comité Départemental Olympique et Sportif
Mme **Odile FOURCADE**
Conseiller départemental honoraire
M. **François LEBLOND**
Préfet honoraire - Président de la COFHUAT
M. **Pierre MONIN**
Délégué territorial Ile-de-France - ENGIE
M. **Vincent PIQUARD**
Directeur de Ports de Paris
M. **Jean-Bernard PONTUS**
Délégué aux Relations Territoriales - La Poste
M. **Laurent ROQUES**
Directeur général adjoint de Paris La Défense
M. **Pierre BONICEL**
Directeur – TRANSDEV
M. **Bruno CAFFIN**
Premier Vice-président du PNR Vexin français, Maire de Brueil-en-Vexin
Mme **Blandine THOLANCE**
Maire-adjoint délégué au tourisme de Mantes-la-Jolie
M. **Mickaël GALY**
Directeur de l'hôpital de Mantes-la-Jolie
M. **Bertrand GOSSELIN**
Directeur régional SNCF Paris rive gauche
M. **François GOURDON**
Environnement SA
M. **Seydina M'BAYE**
Directeur de l'habitat Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise
M. **Lionel MASSETAT**
Directeur du théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, scène nationale
M. **Daniel LAFITTE**
Président du Syndicat mixte d'assainissement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise, Maire de Nogent-sur-Seine

Accusé de réception en préfecture
1678-200062081-20180404-18-ARRETE02-
Date de télétransmission : 04/04/2018
Date de réception en préfecture : 04/04/2018

M. Sébastien ROUAULT
Sportif de haut niveau

4. Au titre du collège des associations :

M. Maurice BOURGES

Vice-Président - Soliha Paris

M. Pascal CORDIER

Directeur général de l'Association L'ESSOR

M. Gilles DE WAVRECHIN

Directeur territorial de la Fondation des Apprentis d'Auteuil

M. Jean GIROUD

Président du Comité de l'Emploi Service Solidarité Réseau (ESSOR)

M. Thierry HUBERT

Administrateur Association ESPACES

M. Alain MILLOTTE

Vice-Président de l'Union départementale des associations familiales des Hauts-de-Seine (UDAF)

M. Daniel MOURANCHE

Membre du bureau de l'Association des Usagers des Transports

M. Philippe NADEAU

Vice-président de la Fédération des centres sociaux

M. Emmanuel PHILIPPON

Administrateur, Union locale de l'association Consommation, logement et cadre de vie (CLCV)

M. Michel RIOTTOT

Président d'Ile-de-France Environnement

M. Etienne MALLET

Fondation Mallet

Mme Armelle BONNIORD-PERICARD

Secrétaire de l'Union départementale des associations familiales des Yvelines (UDAF)

Mme Anne GARDENGHI

Directrice générale adjointe de l'association Chemin d'espérance

Mme Annick HENNION

Directrice générale de l'association Œuvre Falret

Mme Véronique de PREVILLE

Directrice générale adjointe de l'association Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence des Yvelines (SEAY)

M. Mohamed KASBY

Directeur d'un service de prévention spécialisée de l'association Insertion Formation Education Prévention (IFEP)

M. Amadou DAFF

Président d'honneur de la Fédération des Associations de Développement de la Région de Matam (FADERMA)

M. Lahbib EDDAOUIDI

Président de l'Association Franco Marocaine des Yvelines (AFMY)

M. Philippe GROS

Président de l'association Poissy Triathlon

M. Jean-Marie TETART

Président du GIP Yvelines Coopération Internationale et Développement (YCID)

Article 2 : L'article 6 de la délibération du 1^{er} décembre 2016 est abrogé et remplacé par la disposition suivante :

M. Alain BOUTIER est nommé Président du collège des acteurs socioprofessionnels.

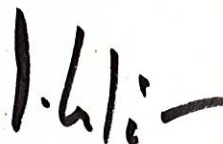
Accusé de réception en préfecture
04/04/2018 16:16
C2D-AI
Date de télétransmission : 04/04/2018
Date de réception préfecture : 04/04/2018

Les autres dispositions restent inchangées.

Article 3 : Monsieur le Président de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine.

Vélizy-Villacoublay, le 04 AVR. 2018

Notifié le : 04 AVR. 2018



Patrick DEVEDJIAN
Président de l'Etablissement Public Interdépartemental
Yvelines / Hauts-de-Seine

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou affichage.

Accusé de réception en préfecture
078-200062081-20180404-18-ARRETE02-
C2D-AI
Date de télétransmission : 04/04/2018
Date de réception préfecture : 04/04/2018



ÉTABLISSEMENT PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL
Yvelines • Hauts-de-Seine

ARRETE N° EPI 2018-03

ARRETE ETABLISSANT LA LISTE DES ELECTEURS POUR L'ELECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU COMITE TECHNIQUE COMPETENT POUR L'ENSEMBLE DES SERVICES DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC RELEVANT DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE SCRUTIN DU 29 NOVEMBRE AU 6 DECEMBRE 2018

Le Président du Conseil d'administration,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 85-565 du 30 mai 1985 modifié, relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu le décret n° 2014-793 du 9 juillet 2014 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2018-55 du 31 janvier 2018 relatif aux instances de représentation professionnelle de la fonction publique territoriale,

Vu la délibération n° 2018-EPI-CA-69 portant organisation et fonctionnement du comité technique,

Vu l'arrêté interministériel fixant au 6 décembre 2018 les prochaines élections professionnelles dans la fonction publique territoriale,

ARRETE

Article 1 : la liste des électeurs pour l'élection des représentants du personnel au comité technique compétent pour l'ensemble des services de l'établissement relevant de la fonction publique territoriale est établie conformément à l'annexe au présent arrêté.

Article 2 : Monsieur le Président de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine.

Agence de l'exécution du présent arrêté
078-200062081-20180927-18-ARRETE03-AR
Date de réception : 28/09/2018
Date de réception préfecture : 28/09/2018

Modalités de contestation de la liste : les électeurs peuvent vérifier les inscriptions et, le cas échéant, présenter à l'autorité territoriale des demandes d'inscription ou des réclamations contre les inscriptions ou omissions de la liste électorale jusqu'au 10 octobre 2018. Il sera statué sur les réclamations par décision motivée dans un délai de trois jours ouvrés (art 10 – décret n° 89-229 du 17 avril 1989) – boîte mail : secretariatgeneral@epi78-92.fr ou tél : 01.39.07.73.67

Vélizy-Villacoublay, le 27 SEP. 2018

Notifié le : 28 SEP. 2018

Patrick DEVEDJIAN

Président de l'Etablissement Public Interdépartemental
Yvelines/Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
078-200062081-20180927-18-ARRETE03-AR
Date de télétransmission : 28/09/2018
Date de réception préfecture : 28/09/2018

LISTE DES ELECTEURS AU COMITE TECHNIQUE

Civilité	Nom	Prénom	Grade	Service
Monsieur	AHAMADA	HADJI	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	AIT ALI	DALILA	INGENIEUR	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	ALEXANDRE	DIANE	PSYCHOLOGUE HORS CLASSE	Service interdépartemental des Agréments et des Adoptions
Monsieur	AMOSSE	STEPHANE	AGENT DE MAITRISE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	ARCA	ANGELO	TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	ARTERO GUEVARA	JEAN-FRANCOIS	ADJOINT TECHNIQUE TERR.	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	ASSERE	JOSEPH	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	AUGER	FABIEN	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	AVRIL	CHRISTOPHE	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	BAFDEL	NAOUEL	ADJOINT ADMINISTRATIF	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	BANCE	JEAN	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	BEAUFILS	CECILE	AGENT DE MAITRISE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	BEAUVIEUX-BABACI	CELINE	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CL	Service interdépartemental des Agréments et des Adoptions
Monsieur	BECOT	Gael	INGENIEUR TERRITORIAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	BELLENGER	MICKAEL	AGENT DE MAITRISE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	BELLOT - VIGUEUR	NATHALIE	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1 CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	BEN AOUN	PRISCILLA	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2 CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	BENAMARA	NASSERA	REDACTEUR TERR. PRINCIPAL 1 CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	BERRY	YVES	TECHNICIEN PPAL 1ERE CL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	BINET	BRUNO	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	BOISSON	PASCAL	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	BOQUET	FREDERIC	AGENT DE MAITRISE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	BOUDET	CHRISTEL	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	BOULLENGER	SABRINA	ADJOINT ADMINISTRATIF	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	BOUSQUET-LEROY	ELODIE	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF PRINCIPAL	Service interdépartemental des Agréments et des Adoptions
Monsieur	BOUVIER	FRANCK	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	BOYER	ISABELLE	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	BRESSE	AMANDINE	REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	BRUGELLIS	MAXIME	ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	Service interdépartemental d'Archéologie
Monsieur	BRUSSOT	YANN	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	BUFFET	FRANÇOIS	ADJOINT TECHNIQUE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	BURDET	JEAN-PIERRE	INGENIEUR PRINCIPAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	BUSTOS	CAROLINE	ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	Service interdépartemental d'Archéologie
Madame	CAMELIN	NATHALIE	TECHNICIEN	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	CAMUS	JONATHAN	AGENT DE MAITRISE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	CANTINOL	JEAN YVES	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	CARAS	PASCAL	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	CARPENTIER	SYLVIE	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1 CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie

Accusé de réception en préfecture
078-200062081-20180927-18-ARRETE03-AR
Date de réception : 28/09/2018
Date de réception préfecture : 28/09/2018

Monsieur	CARRERE	SYLVAIN	TECHNICIEN TERR. PRINCIPAL 1 CLASSE 2010	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	CELERIER	ERIC	INGENIEUR PRINCIPAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	CERVANTES	HUGO	REDACTEUR	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	CHABOCHE	SABINE	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	CHANEL	PASCAL	INGENIEUR TERRITORIAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	CHARPENTIER	YVES	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	CHAZELET	SEBASTIEN	ADJOINT TECHNIQUE TERR.	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	CHEFIRAT	YAZID	TECHNICIEN TERRITORIAL 2010	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	CHENE-ALLEZY	BENEDICTE	ATTACHE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	CHEVALIER	LOIC	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	CHIH	MABROUK	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	CHINA	GERARD	TECHNICIEN	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	CLAVERIA	PIERRE	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	CLEMENT	MARTIAL	AGENT DE MAITRISE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	CORONA	ALOÏS	ATTACHE TERRITORIAL DE CONSERVATION (PATRIMOINE)	Service interdépartemental d'Archéologie
Monsieur	CORRE	CHRISTIAN	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	COSSIN	CEDRIC	AGENT DE MAITRISE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	COTTRET	LAURENT	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	COTTRET	PIERRE	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	COUPEAU	THIERRY	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	COYARD	SERGE	INGENIEUR TERRITORIAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	DAGORNE	PHILIPPE	CADRE SUPERIEUR 3EME NIVEAU	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	DAVIAUD	VINCENT	TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	DAVID	GILLES	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	DE MESQUITA	CARLOS	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	DEBOUT	GREGORY	ATTACHE TERRITORIAL DE CONSERVATION (PATRIMOINE)	Service interdépartemental d'Archéologie
Monsieur	DEL PINO	ALAIN	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	DEMEURE	PATRICIA	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1 CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	DEPINCE	JEAN YVES	TECHNICIEN TERR. PRINCIPAL 1 CLASSE 2010	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	DEPOIX-JOSEPH	MATHILDE	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	Service interdépartemental des Agréments et des Adoptions
Monsieur	DERVAUX	CHARLES EDOUARD	REDACTEUR	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	DERYCKE	MADELEINE	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	DESCHAMPS	DAMIEN	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	D'ESMENARD	ERIC	INGENIEUR TERRITORIAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	DESSOMMES	PATRICE	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	DEUX	JEAN-PHILIPPE	AGENT DE MAITRISE	Service interdépartemental d'Archéologie
Madame	DI MEGLIO	SOPHIE	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	DIABAT	JEAN MICHEL	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	DIEU	JEAN MICHEL	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	DIOT	JEAN MICHEL	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	DUHAMEL	JEAN LOUIS	AGENT DE MAITRISE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie

Accusé de réception en préfecture
078-20062081-20180927-18-ARRETE03-AR
Date de télétransmission : 28/09/2018
Date de réception préfecture : 28/09/2018

Madame	DUJARDIN JOSEPH-FRANCOIS	SOPHIE	DIRECTEUR TERRITORIAL	Service interdépartemental des Agréments et des Adoptions
Madame	DUMENIL	KARINE	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	DURAND	YANNICK	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	DUREUIL	JEREMY	ADJOINT TECHNIQUE TERR.	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	DURIEUX	PASCAL	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	EGOT	FRANCIS	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	ENCELOT	GUILLAUME	ATTACHE TERRITORIAL DE CONSERVATION (PATRIMOINE)	Service interdépartemental d'Archéologie
Monsieur	EUZEBE	ERIC	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	FACHERO	EMMANUEL	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	FALLETTA	GIOVANNI	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	FAUGERAS	JOELLE	REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	FAURE	EMMANUEL	INGENIEUR	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	FAURE	LUC	TECHNICIEN	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	FECANT	PHILIPPE	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	FERNANDEZ	MANUEL	INGENIEUR NT	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	FERRAND	MARTIAL	AGENT DE MAITRISE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	FISANNE	YANN	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	FLAMAND	JEAN-HUGUES	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	FLERCHINGER	JOSE	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	FONTINELLE	LAETITIA	ATTACHE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	FOURE	CHRISTINE	ADJOINTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CL	Service interdépartemental des Agréments et des Adoptions
Monsieur	GARDET	CHRISTIAN	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	GARDET	JOHN	ADJOINT TECHNIQUE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	GASCARD	PASCAL	TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	GASPAR	ELODIE	TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	GAUDUCHON	SEVERINE	ATTACHE TERRITORIAL DE CONSERVATION (PATRIMOINE)	Service interdépartemental d'Archéologie
Monsieur	GAUTIER	HERVE	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	GENINASCA	HERVE	INGENIEUR PRINCIPAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	GEROFFROY	JEAN-MARC	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	GICQUEL	SOPHIE	INGENIEUR PRINCIPAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	GILIS	PATRICK	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	GIRAULT	NICOLAS	ATTACHE TERRITORIAL DE CONSERVATION (PATRIMOINE)	Service interdépartemental d'Archéologie
Monsieur	GOMES	JEROME	INGENIEUR	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	GOMOND	KEVIN	TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	GONCALVES	DOMINGOS	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	GOURVELLEC	GAËL	INGENIEUR	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	GRAF	KEVIN	ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	GRALL	GILLES	INGENIEUR EN CHEF TERR HORS CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	GRANDSIRE	DAVID	REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	GRIGI	PROFERIC	TECHNICIEN	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	GUIBERT	JACQUES	AGENT DE MAITRISE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	HARDOUIN	GISELE	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie

Accusé de réception en préfecture
078-200062081-20180927-18-ARRETE03-AR
Date de télétransmission : 28/09/2018
Date de réception préfecture : 28/09/2018

Monsieur	HARLAY	PHILIPPE	TECHNICIEN TERR. PRINCIPAL 1 CLASSE 2010	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	HARNAIS	PATRICK	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	HASSANALY	RAHIM	ADJOINT TECHNIQUE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	HENU	LAURENT	AGENT DE MAITRISE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	HIBRAIM	LEILA	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2 CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	HITTINGER	NADINE	REDACTEUR	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	HUBERT	ERIC	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	ICHOU	MOHAMED	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	JAULNEAU DOMENECH	CYNTHIA	ATTACHE TERRITORIAL DE CONSERVATION (PATRIMOINE)	Service interdépartemental d'Archéologie
Monsieur	JAY	LIONEL	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	JOUVANCE	DOMINIQUE	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	JULLIN	BENOIT	INGENIEUR	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	KEMPPF	ALAIN	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1 CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	KERRIEN	PHILIPPE	INGENIEUR	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	KIMMEL	DANIEL	CADRE SUPERIEUR 3EME NIVEAU	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	KUHAR SIFFERT	CAROLINE	ATTACHE TERRITORIAL DE CONSERVATION (PATRIMOINE)	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	KUPFERLE	CHRISTELLE	INGENIEUR	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	LABORDE	ERIC	ADJOINT TECHNIQUE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	LARUE	PASCAL	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	LASCAUX	YVETTE	REDACTEUR TERRITORIAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	LASCAUX	SYLVAIN	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	LAURET	LOUIS AUGUSTE	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	LE BELLEGUY	JEROME	INGENIEUR	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	LE BRIS	AGNES	INGENIEUR PRINCIPAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	LE CARRO	LIONEL	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	LE HELLEY	ALAIN	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	LE MINOUX	PHILIPPE	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	LE RAY	JEAN-CHARLES	TECHNICIEN TERR. PRINCIPAL 1 CLASSE 2010	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	LE ROUZIC	DELPHINE	REDACTEUR	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	LE YAOUANQ	YANN	TECHNICIEN PPAL 1ERE CL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	LEBOEUF	BRUNO	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	LEBREC	GUILLAUME	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	LECORPS	BENEDICTE	REDACTEUR	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	LECUTIEZ	NATHALIE	REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	LEDRU	BRUNO	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	LEFEVRE	SANDRINE	ATTACHE TERRITORIAL DE CONSERVATION (PATRIMOINE)	Service interdépartemental d'Archéologie
Monsieur	LEROUX	JEAN-LOUIS	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	LEROY	VINCENT	AGENT DE MAITRISE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	LEROYER	MATHIEU (PATRIMOINE)	ATTACHE TERRITORIAL DE CONSERVATION	Service interdépartemental d'Archéologie
Monsieur	LEVEQUE	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE		Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	LEVIEUX	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL		Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	LEVY	PIERRE-YVES	INGENIEUR	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie

Accusé de réception en préfecture
078-20062081-20180927-18-ARRETE03-AR
Date de réception : 28/09/2018
Date de réception préfecture : 28/09/2018

Monsieur	LINCERTIN	MARIUS	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	LIVA	STAVROULA	PSYCHOLOGUE	Service interdépartemental des Agréments et des Adoptions
Monsieur	LIVIO	PATRICK	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	LIZERAY	ROMUALD	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	LOLLIA	JEAN-MARC	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	LOMENECH	CELINE	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF PRINCIPAL	Service interdépartemental des Agréments et des Adoptions
Madame	LOMENECH	JOCELYNE	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	LONG	YANN	TECHNICIEN TERR. PRINCIPAL 2 CLASSE 2010	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	LOUIS	ODETTE	ATTACHE PRINCIPAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	LUTREAU	CORINNE	ADJOINT ADMINISTRATIF	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	LUXIN	WILLY	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	MACKOWIAK	ELISABETH	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2 CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	MAGRINO	GREGORY	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	MAGUE	JEAN-FRANCOIS	AGENT DE MAITRISE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	MAINDRON	ALAIN	TECHNICIEN PPAL 1ERE CL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	MANGIONE	GIANNI	ADJOINT TECHNIQUE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	MARA	LANCINET	TECHNICIEN	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	MARCHADOUR	MAXIME	TECHNICIEN PPAL 1ERE CL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	MARCUS	CHANTAL	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	Service interdépartemental des Agréments et des Adoptions
Madame	MARDHOUL-AROUA	LAILA	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	MARETTE	BRUNO	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	MARGOTTEAU	FABRICE	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	MARTINEZ	FLORENCE	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF PRINCIPAL	Service interdépartemental des Agréments et des Adoptions
Madame	MAURIC	OLIVIA	PSYCHOLOGUE DE CLASSE NORMALE	Service interdépartemental des Agréments et des Adoptions
Monsieur	MEHEUT	DIDIER	INGENIEUR EN CHEF	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	MERCIER	JEAN MICHEL	TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	MESTELAN	ANNICK	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2 CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	MICHEL	DAVY	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	MORA	FLORIAN	AGENT DE MAITRISE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	MOULIN	JEAN	INGENIEUR PRINCIPAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	MOULS	STEPHANIE	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF PRINCIPAL	Service interdépartemental des Agréments et des Adoptions
Monsieur	MUNARRIZ	RICHARD	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	NADIN	GILBERT	INGENIEUR	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	NAMUR	CHRISTOPHE	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	NANUEL	CHRISTOPHE	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	NGUON	THANH	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	NOUGAREDE	PIERRE	INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	PAIN	SILVIA	ATTACHE TERRITORIAL DE CONSERVATION (PATRIMOINE)	Service interdépartemental d'Archéologie
Monsieur	PANGAUD	CHRISTIAN	TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	PAVY	VERONIQUE	REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental des Agréments et des Adoptions
Monsieur	PEAN	THIERRY	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	PEDEAU	VERONIQUE	REDACTEUR TERR. PRINCIPAL 1 CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie

Accusé de réception en préfecture
078-200062081-20180927-181-ARRETE03-AR
Date de réception : 28/09/2018
Date de réception préfecture : 28/09/2018

Monsieur	PELLERAY	PATRICK	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	PENNEQUIN	PHILIPPE	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	PERASTE	RAPHAEL	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	PERREL	CHRISTOPHE	INGENIEUR PRINCIPAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	PETIT	BRUNO	ADJOINT TECHNIQUE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	PETIT-GROUD	CORINNE	ATTACHE PRINCIPAL	Service interdépartemental des Agréments et des Adoptions
Monsieur	PIEDAGNIEL	LAURENT	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	PIMBEL	PHILIPPE	INGENIEUR	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	POLET	LAURENT	AGENT DE MAITRISE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	PORCHE	LAURENT	TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	PORRA	FRANCK	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	PORTEJOIE	SABINE	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2 CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	POUABOU	PAUL	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1 CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	POUKHLIAKOFF	PASCAL	AGENT DE MAITRISE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	POUNARDJIAN	JULIEN	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	PRUDENT	LUDOVIC	REDACTEUR TERRITORIAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	RAMES	VINCENT	INGENIEUR	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	REMY-JORY	CAROLINE	AGENT DE MAITRISE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	RIBES	GILLES	TECHNICIEN TERR. PRINCIPAL 1 CLASSE 2010	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	RIOULT	BRUNO	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	RIVOALEN	HERVE	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	RODRIGUES	CHRISTINE	ATTACHE PRINCIPAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	ROLIN	FLORENCE	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental des Agréments et des Adoptions
Monsieur	ROUTIER	PATRICE	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	SADAUNE	MARYSE	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	SAISON	CHRISTOPHE	INGENIEUR PRINCIPAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	SALIO	NICOLAS	TECHNICIEN	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	SAMJEE	MARIE-LAURENCE	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	SANCHEZ	MORGANE	INGENIEUR EN CHEF	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	SENCHE	JEAN	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	SENNEGON	MARIE-FREDERIQUE	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF PRINCIPAL	Service interdépartemental des Agréments et des Adoptions
Monsieur	SEPCHAT	CHRISTOPHE	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	SERREE	EVELYNE	CADRE SUPERIEUR 2EME NIVEAU	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	SIMON	NATHALIE	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	SIMONEAU	REJANE	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	SUBTIL	AURELIE	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF PRINCIPAL	Service interdépartemental des Agréments et des Adoptions
Madame	SUHARD	CLAUDINE	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1 CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	SUPLON	MURIEL	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	TANIC	LUDOVIC MARIE	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental des Agréments et des Adoptions
Monsieur	TEIXEIRA	ARRETE03-AR	078-200062081-20180927-18	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	THE	ODILE	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF PRINCIPAL	Service interdépartemental des Agréments et des Adoptions
Madame	THIBAudeau	NANCY	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Archéologie

Accusé de réception en préfecture
078-200062081-20180927-18-ARRETE03-AR
Date de transmission : 28/09/2018
Date de réception préfecture : 28/09/2018

Monsieur	THOMAS	DIDIER	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	TIROLE	OLIVIER	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	TISSINIER	DOMINIQUE	TECHNICIEN TERR. PRINCIPAL 1 CLASSE 2010	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	TOURTEAU	MURIEL	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1 CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	TUBOEUF	OLIVER	ADJOINT TECHNIQUE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	TUR	GILIANE	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	ULLMANN-HUGON	AGNES	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF PRINCIPAL	Service interdépartemental des Agréments et des Adoptions
Monsieur	VALENTINO	PASCAL	AGENT DE MAITRISE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	VALLON	CHRISTOPHE	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	VALO	PASCAL	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	VANDERVEN	MARC	AGENT DE MAITRISE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	VANITOU	MARLENE	REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	Service interdépartemental des Agréments et des Adoptions
Monsieur	VAN DEN BOSSCHE	BENJAMIN	ATTACHE TERRITORIAL DE CONSERVATION (PATRIMOINE)	Service interdépartemental d'Archéologie
Monsieur	VIOLETTE	JEAN-PHILIPPE	ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Madame	WAHBI	DANIELLE	TECHNICIEN	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	WEISS	TONY	ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2 EME CLASSE	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	ZIEGLER	MARC	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie
Monsieur	ZRIBI	HABIB	TECHNICIEN TERR. PRINCIPAL 2 CLASSE 2010	Service interdépartemental d'Entretien et d'Exploitation de la Voirie

Accusé de réception en préfecture
078-200062081-20180927-18-ARRETE03-AR
Date de télétransmission : 28/09/2018
Date de réception préfecture : 28/09/2018

Transmission au contrôle de la légalité le 07 JAN. 2019

Affichage le 07 JAN. 2019

Publié au Bulletin Officiel de l'EPI n° 07 JAN. 2019



ÉTABLISSEMENT PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL
Yvelines • Hauts-de-Seine

ARRETE N° EPI 2018-04

ARRETE DE DELEGATION DE SIGNATURE DU SERVICE INTERDEPARTEMENTAL D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION DU RESEAU ROUTIER DEPARTEMENTAL

Le Président du conseil d'administration,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 3221-3, L. 5111-1 et suivants, et L. 5421-1 et suivants,

VU le code de la voirie routière, et notamment ses articles L. 131-1 à L. 131-8,

VU la délibération du conseil départemental des Yvelines n° 2016-CD-1-5241 en date du 5 février 2016 relative à la création de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine,

VU la délibération du conseil départemental des Hauts-de-Seine en date du 5 février 2016 faisant suite au rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental n° 16.7 relative à la création de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine,

VU la délibération du conseil départemental des Yvelines n° 2016-CD-2-5439 en date du 14 octobre 2016 relative à la déclaration d'intérêt interdépartemental des opérations d'entretien et d'exploitation du réseau routier départemental et au transfert de sa gestion à l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine,

VU la délibération du conseil départemental des Hauts-de-Seine en date du 14 octobre 2016 faisant suite au rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental n°16.81 relative à la déclaration d'intérêt interdépartemental des opérations d'entretien et d'exploitation du réseau routier départemental et au transfert de sa gestion à l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine,

VU les statuts de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine,

VU l'arrêté n° EPI 2017-04 du 6 décembre 2017, modifié par l'arrêté n°EPI 2018-01, accordant délégation de signature à certains agents du service interdépartemental d'entretien et d'exploitation du réseau routier départemental,

Considérant la décision d'affectation au service interdépartemental d'entretien et d'exploitation du réseau routier départemental de Messieurs Olivier TRONCIN, Angélo ARCA, Vincent DAVIAUD et Gilbert NADIN ;

Considérant que pour le bon fonctionnement de l'administration de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine, il est nécessaire de leur donner une délégation de signature dans les domaines ci-dessous délimités

Accusé de réception en préfecture
078-200062081-20181221-18-ARRETE04-AR
Date de télétransmission : 07/01/2019
Date de réception préfecture : 07/01/2019

ARRETE :

Article 1 : L'arrêté n° EPI 2017-04 du 6 décembre 2017, modifié par l'arrêté n°EPI 2018-01 est abrogé.

Article 2 : Délégation de signature est donnée à Monsieur Pierre NOUGAREDE, directeur du service interdépartemental d'entretien et d'exploitation du réseau routier départemental, à l'effet de viser ou de signer, au nom du Président de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine, dans la limite de ses attributions :

En matière d'administration générale :

- Toutes correspondances administratives ou techniques ;
- Les engagements inférieurs ou égaux à 60 000 euros hors taxes ;
- Les bordereaux de mandats et titres, ainsi que le caractère exécutoire des pièces justificatives, sans limitation de montant ;
- Les arrêts de pièces comptables d'engagement des dépenses, de liquidation des dépenses et des recettes en section de fonctionnement ;
- Les ordres de mission et les états de frais de déplacement des collaborateurs du service ;
- Les ampliations de tout acte administratif ;
- Les comptes rendus des entretiens professionnels ;
- Les avis aux services de l'Etat sur les manifestations sportives prévues sur les routes départementales (courses cyclistes, etc. ...) ;
- Les avis aux services de l'Etat sur les demandes de passage de transports exceptionnels sur les routes départementales ;
- Les avis du gestionnaire de voirie relatifs à l'entretien, la réparation, l'enfouissement, la construction, l'implantation d'ouvrage de distribution et de transport d'électricité, de gaz, de fluides, de systèmes ;
- Les décisions concernant l'établissement, l'entretien et la réparation d'ouvrages appartenant à des tiers et situés dans l'emprise des routes départementales ;
- Les décisions d'abattage d'arbres sur les routes départementales en cas d'urgence, sauf s'il y a un avis divergent du Maire ;
- Les demandes au Préfet d'autorisation d'utilisation de pneumatiques comportant des dispositifs antidérapants sur les véhicules assurant la viabilité hivernale ;
- Les avis à la préfecture concernant la gestion et l'exploitation du domaine public routier départemental ;
- Les décisions relatives aux congés et autorisations d'absence ;
- Les ordres de missions relatifs aux déplacements en Ile-de-France ou dans ses départements limitrophes ;
- Les autorisations de conduites des véhicules et les autorisations de remisage permanent ou non ;
- Les plans de prévention et protocoles de sécurité ;
- Les déclarations de travaux ;
- Le référencement et la gestion des données relatifs aux ouvrages départementaux exploités par l'Etablissement public interdépartemental au titre des services « réseaux et canalisation » ;
- Les protestations et réserves adressées aux juridictions administratives et judiciaires ;
- Les conventions de formation individuelle ou collective ;
- Les conventions de stage.

Accusé de réception par la Préfecture
078-200062081-20181221-18-ARRETE04-AR
Date de télétransmission : 07/01/2019
Date de réception préfecture : 07/01/2019

En matière de marchés publics :

- Les marchés dans la limite de 60 000 euros hors taxes ;
- Les bons de commande dans la limite de 60 000 euros hors taxes par bon de commande et sans pouvoir excéder les montants maximums des marchés relatifs aux routes départementales ;
- Les courriers de rejet de candidature lors de consultation des entreprises ;
- Les actes spéciaux de sous-traitance ;
- Les décomptes généraux ;
- La mention portée sur l'exemplaire de l'acte d'engagement des marchés EPI destiné à l'entreprise attributaire indiquant que cette pièce est délivrée en unique exemplaire en vue de la notification éventuelle d'une cession de créance ou d'un nantissement ;
- Les avenants et décisions sans incidence financière ;
- Les mises en demeure adressées à l'entrepreneur pour exécuter des prestations ou faire cesser une intervention.

En matière de conventions :

- Les conventions d'échanges de données avec l'Etat, d'autres collectivités territoriales ou avec des établissements publics ;
- Les conventions de prêt de matériel à d'autres collectivités territoriales à titre gratuit ;
- Les conventions non financières avec les fournisseurs d'énergie et occupants de droit du domaine public.

En matière d'assurances et d'engagement de la responsabilité de l'EPI, dans la limite de 60 000 euros hors taxes :

- Toutes correspondances administratives ou techniques ;
- Les décisions de refus d'indemnisation ;
- Les actes et correspondances liés aux contentieux ;
- Les protocoles transactionnels.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pierre NOUGAREDE, la présente délégation de signature, mentionnée à l'article 2, est donnée à Madame Morgane SANCHEZ, adjointe au directeur.

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pierre NOUGAREDE, directeur du service interdépartemental d'entretien et d'exploitation du réseau routier départemental et de Madame Morgane SANCHEZ, adjointe au directeur et en sa qualité de chef du service de la politique d'entretien et d'exploitation, délégation de signature est donnée, dans leurs domaines d'intervention respectifs, à l'effet de viser ou de signer les documents suivants et à l'exclusion de tout engagement financier :

- Les correspondances administratives ou techniques courantes ;
- Les ampliations de tout acte administratif ;
- Les arrêts des pièces comptables d'engagement des dépenses, de liquidation des dépenses et des recettes sur la section de fonctionnement ;
- Les comptes rendus des entretiens professionnels ;
- Les avis aux services de l'Etat sur les manifestations sportives prévues sur les routes départementales (courses cyclistes, etc. ...) ;
- Les avis aux services de l'Etat sur les demandes de passage de transports exceptionnels sur les routes départementales.

Accusé de réception en préfecture
078-20062081-20181221-18-ARRETE04-AR
Date de télétransmission : 07/01/2019
Date de réception préfecture : 07/01/2019

- Les avis du gestionnaire de voirie relatifs à l'entretien, la réparation, l'enfouissement, la construction, l'implantation d'ouvrage de distribution et de transport d'électricité, de gaz, de fluides, de systèmes de télécommunication sur ou à proximité directe du domaine public départemental ;
- Les décisions relatives aux congés et absences ;
- Les plans de prévention et protocoles de sécurité ;
- Les actes découlant de l'exercice de Maître d'œuvre en matière de marché public géré par l'EPI ;
- Les déclarations de travaux ;
- Le référencement et la gestion des données relatifs aux ouvrages départementaux exploités par l'Etablissement public interdépartemental au titre des services « réseaux et canalisation ».

Aux agents dont la liste suit :

- . Monsieur Philippe DAGORNE, chef de l'Unité sécurité routière et réglementation
- . Monsieur Daniel KIMMEL, chef de l'Unité Siter-gestion du trafic
- . Madame Agnès LE BRIS, chef de l'Unité programmation et ingénierie de l'entretien
- . Monsieur Olivier TRONCIN, chef du Bureau administratif
- . Monsieur Eric d'ESMENARD, chef de l'Unité Ouvrages d'art

Article 5 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pierre NOUGAREDE, directeur du service interdépartemental d'entretien et d'exploitation du réseau routier départemental et de Madame Morgane SANCHEZ, adjointe au directeur, délégation de signature est donnée, dans leurs domaines d'intervention respectifs, à l'effet de viser ou de signer les documents suivants et à l'exclusion de tout engagement financier :

- Les correspondances administratives ou techniques courantes ;
- Les ampliations de tout acte administratif ;
- Les arrêts des pièces comptables d'engagement des dépenses, de liquidation des dépenses et des recettes en section de fonctionnement ;
- Les comptes rendus d'entretiens professionnels ;
- Les avis aux services de l'Etat sur les manifestations sportives prévues sur les routes départementales (courses cyclistes, etc. ...) ;
- Les avis aux services de l'Etat sur les demandes de passage de transports exceptionnels sur les routes départementales ;
- Les décisions concernant l'établissement, l'entretien et la réparation d'ouvrages appartenant à des tiers et situés dans l'emprise des routes départementales ;
- Les décisions d'abattage d'arbres sur les routes départementales en cas d'urgence, sauf s'il y a avis divergent du Maire ;
- Les actes découlant de la maîtrise d'œuvre en matière de marché public géré par l'EPI ;
- Les décisions relatives aux congés et absences ;
- Les autorisations de conduites des engins et véhicules motorisés ;
- Les permis de feux pour les opérations de fonctionnement ;
- Les plans de prévention et protocoles de sécurité ;

Les Attestations de réception en préfecture
078-200062081-20181221-18-ARRETE04-AR
Date de télétransmission : 07/01/2019
Date de réception préfecture : 07/01/2019

Au personnel des services ci-dessous énumérés :

- **SERVICE TERRITORIAL YVELINES / VALLEE DE SEINE :** Monsieur Jean MOULIN, chef de service

Et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean MOULIN à :

- . Monsieur Christophe SAISON, chef de l'Unité entretien exploitation de Poissy
- . Monsieur Christophe PERREL, chef de l'Unité études et travaux
- . Monsieur Emmanuel FAURE, chef de l'Unité étude et gestion du domaine public
- . Monsieur Angélo ARCA, chef de l'Unité entretien exploitation de Mantes

- **SERVICE TERRITORIAL URBAIN 78 :** Monsieur Philippe KERRIEN, chef de service

Et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe KERRIEN à :

- . Monsieur Jérôme LE BELLEGUY, chef de l'Unité entretien exploitation de Versailles

Et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jérôme LE BELLEGUY, à Monsieur Vincent DAVIAUD, Adjoint au chef de l'Unité entretien exploitation de Versailles

- . Monsieur Eric CELERIER, chef de l'Unité études et travaux

- **SERVICE TERRITORIAL YVELINES RURAL :** Monsieur Didier MEHEUT, chef de service

Et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Didier MEHEUT à :

- . Monsieur Philippe PIMBEL, chef de l'Unité entretien exploitation de Rambouillet.

Et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe PIMBEL, à Monsieur Alain MAINDRON, Adjoint au chef de l'Unité entretien exploitation de Rambouillet

- . Madame Christelle KUPFERLE, chef de l'Unité entretien exploitation de Méré.

Et en cas d'absence ou d'empêchement de Madame Christelle KUPFERLE, à Monsieur Gilbert NADIN, Adjoint au chef de l'Unité entretien exploitation de Méré

- . Monsieur Jean-Pierre BURDET, chef de l'Unité études et travaux

- **SERVICE TERRITORIAL URBAIN 92 :** Monsieur Gilles GRALL, chef de service

Et en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Gilles GRALL à :

- . Monsieur Serge COYARD, chef de l'Unité voirie sud
- . Madame Christine RODRIGUEZ, chef de l'Unité gestion sud
- . Monsieur Gaël BECOT, chef de l'Unité voirie nord

Article 6 : **Date de transmission en préfecture :** 07/01/2019
Date de réception préfecture : 07/01/2019
interdépartemental d'entretien et d'exploitation du réseau routier départemental et de Madame Morgane

Accusé de réception en préfecture
078-200062081-20181221-18-ARRETE04-AR
Date de transmission en préfecture : 07/01/2019
Date de réception préfecture : 07/01/2019

SANCHEZ, adjointe au directeur, délégation de signature est également donnée, dans leurs domaines d'intervention respectifs, à l'effet de viser ou de signer les documents suivants dans le cadre des marchés existants :

- les bons de commande urgents sur section de fonctionnement nécessaires à la préservation ou remise en état du domaine routier départemental pour des motifs de sécurité des personnes et des biens, de conservation du domaine public ou de continuité du service public, dans la limite de 10 000 euros HT par bon de commande ;

Aux agents dont la liste suit ci-dessous :

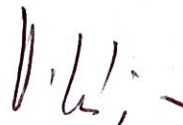
M. Didier MEHEUT, chef du service territorial Yvelines rural, M. Jean MOULIN, chef du service territorial Yvelines/ Vallée de Seine, M. Philippe KERRIEN, chef du service territorial urbain 78, M. Gilles GRALL, chef du service territorial urbain 92, M. Philippe PIMBEL, chef de l'Unité entretien exploitation de Rambouillet du service territorial Yvelines rural, Mme Christelle KUPFERLE chef de l'Unité entretien exploitation de Méré du service territorial Yvelines rural, M. Christophe SAISON chef de l'Unité entretien exploitation de Poissy du service territorial Yvelines/Vallée de Seine, Monsieur Angélo ARCA, chef de l'Unité Entretien exploitation de Mantes du service territorial Yvelines/ Vallée de Seine, M. Jérôme LE BELLEGUY chef de l'Unité entretien exploitation de Versailles du service territorial urbain 78, M. Serge COYARD chef de l'Unité voirie sud du service territorial urbain 92, Monsieur Gaël BECOT, chef de l'Unité voirie nord du service territorial urbain 92.

Ils rendront compte trimestriellement de l'exercice de leur délégation.

Article 7 : Monsieur le Président de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine.

Vélizy-Villacoublay le

21 DEC. 2018



Patrick DEVEDJIAN
Président de l'Etablissement Public
Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de son affichage.

Accusé de réception en préfecture
078-200062081-20181221-18-ARRETE04-AR
Date de télétransmission : 07/01/2019
Date de réception préfecture : 07/01/2019

07 JAN. 2019

07 JAN. 2019



ÉTABLISSEMENT PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL

Yvelines • Hauts-de-Seine

ARRETE N° EPI 2018-05

ARRETE DE DELEGATION DE SIGNATURE DU SERVICE INTERDEPARTEMENTAL DE L'ARCHEOLOGIE PREVENTIVE

Le Président du Conseil d'administration,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 3221-3, L. 5111-1 et suivants et L. 5421-1 et suivants,

VU le code du patrimoine, et notamment ses articles L. 521-1, L. 522-7, L. 522-8 et L. 523-1 et suivants,

VU la délibération du conseil départemental des Yvelines n° 2016-CD-1-5241 en date du 5 février 2016 relative à la création de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine,

VU la délibération du conseil départemental des Hauts-de-Seine en date du 5 février 2016 faisant suite au rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental n° 16.7 relative à la création de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine,

VU la délibération du conseil départemental des Yvelines n° 2016-CD-1-5275 en date du 15 avril 2016 relative à la déclaration d'intérêt interdépartemental des opérations d'archéologie préventive et à leur transfert à l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine,

VU la délibération du conseil départemental des Hauts-de-Seine en date 15 avril 2016 faisant suite au rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental n° 16.26 relative à la déclaration d'intérêt interdépartemental des opérations d'archéologie préventive et à leur transfert à l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine,

VU les statuts de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine,

VU la convention de mise à disposition d'agents départementaux auprès de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines / Hauts-de-Seine,

VU l'arrêté n° EPI 2017-02 du 7 juillet 2017 accordant délégation de signature à certains agents du service interdépartemental de l'archéologie préventive,

Considérant que pour le bon fonctionnement de l'administration de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine, il est nécessaire de lui donner une délégation de signature dans les domaines ci-dessous détaillés.

Accusé de réception en préfecture
078-200062081-20181221-18-ARRETE05-AR
Date de télétransmission : 07/01/2019
Date de réception préfecture : 07/01/2019

ARRETE :

Article 1 : L'arrêté n°EPI 2017-02 du 7 juillet 2017 est abrogé.

Article 2 : Délégation de signature est donnée à Monsieur Grégory DEBOUT, chef du service interdépartemental de l'archéologie préventive, à l'effet de viser ou de signer, au nom du Président de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine, dans la limite de ses attributions :

En matière d'administration générale :

- . Toutes correspondances administratives, techniques ou scientifiques courantes,
- . Les engagements inférieurs ou égaux à 60 000 euros hors taxes,
- . Les bordereaux de mandats et titres ainsi que le caractère exécutoire des pièces justificatives sans limitation de montant,
- . Les arrêts de pièces comptables d'engagement des dépenses, de liquidation des dépenses et des recettes en section de fonctionnement,
- . Les courriers de réponse à la Direction régionale des affaires culturelles notifiant la décision de réaliser ou non les opérations de diagnostic d'archéologie préventive,
- . Les ordres de mission et les états de frais de déplacement des collaborateurs du service,
- . Les ampliations de tout acte administratif,
- . Les comptes rendus d'entretiens professionnels,
- . Les conventions de formation individuelle ou collective,
- . Les conventions de stage,
- . Les conventions de réalisation de diagnostics et leurs avenants.

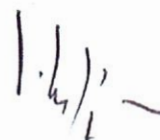
En matière de marchés publics :

- . Les marchés dans la limite de 60 000 euros hors taxes,
- . Les bons de commande dans la limite de 60 000 euros hors taxes par bon de commande et sans pouvoir excéder les montants maximums des marchés relatifs à l'archéologie préventive,
- . Les courriers de rejet de candidature lors de consultation des entreprises,
- . Les actes spéciaux de sous-traitance,
- . Les décomptes généraux,
- . Les avenants et décisions sans incidence financière,
- . Les mises en demeure adressées à l'entrepreneur pour exécuter des prestations ou faire cesser une intervention.

Article 3 : Monsieur le Président de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine.

Vélizy-Villacoublay le **21 DEC. 2018**

Notifié le : **08.01.19**



Patrick DEVEDJIAN
Président de l'Etablissement Public Interdépartemental
Yvelines/ Hauts-de-Seine

Accusé de réception en préfecture
078-200062081-20181221-18-ARRETE05-AR
Date de télétransmission : 07/01/2019
Date de réception préfecture : 07/01/2019

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou affichage.

07 JAN. 2019

07 JAN. 2019

07 JAN. 2019



ÉTABLISSEMENT PUBLIC INTERDÉPARTEMENTAL
Yvelines • Hauts-de-Seine

ARRETE N° EPI 2018-06

ARRETE DE DELEGATION DE SIGNATURE DU SERVICE INTERDEPARTEMENTAL DES AGREMENTS ET DES ADOPTIONS

Le Président du conseil d'administration,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 3221-3, L. 5111-1 et suivants et L. 5421-1 et suivants,

VU le code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L. 225-1 et suivants et R. 225-1 et suivants,

VU la délibération du conseil départemental des Yvelines n° 2016-CD-1-5241 en date du 5 février 2016 relative à la création de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine,

VU la délibération du conseil départemental des Hauts-de-Seine en date du 5 février 2016 faisant suite au rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental n° 16.7 relative à la création de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine,

VU la délibération du conseil départemental des Yvelines n° 2016-CD-4-5434 en date du 14 octobre 2016 relative à la déclaration d'intérêt interdépartemental de la mission adoption et au transfert de sa gestion à l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine,

VU la délibération du conseil départemental des Hauts-de-Seine en date du 14 octobre 2016 faisant suite au rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental n° 16.80 relative à la déclaration d'intérêt interdépartemental de la mission adoption et au transfert de sa gestion à l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine,

VU les statuts de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine,

VU l'arrêté n°EPI 2017-03 du 31 juillet 2017 accordant délégation de signature à certains agents du service interdépartemental des agréments et des adoptions,

Considérant que pour le bon fonctionnement de l'administration de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine, il est nécessaire de lui donner une délégation de signature dans les domaines ci-dessous détaillés.

ARRETE :

Article 1 : L'arrêté n° EPI 2017-03 du 31 juillet 2017 est abrogé.

Article 2 : Délégation de signature est donnée à Madame Sophie DUJARDIN JOSEPH-FRANCOIS, directeur territorial, chef du service interdépartemental des agréments et des adoptions, à l'effet de viser ou de signer, au nom du Président de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine, dans la limite de ses attributions :

Accusé de réception en préfecture
078-200062081-20181221-18-ARRETE06-AR
Date de télétransmission : 07/01/2019
Date de réception préfecture : 07/01/2019

En matière d'administration générale :

. Toutes correspondances administratives ou techniques courantes concernant notamment :

- L'information aux candidats (invitations aux réunions d'information), la phase préparatoire d'instruction (notamment accusés de réception de dossiers complets, courriers de relance pour demande de pièce complémentaire, courriers de transmission à un autre département, notifications de passage en commission d'agrément) et le suivi des agréments en vue d'adoption nationale et internationale,
- Le suivi des enfants admis en qualité de pupilles de l'Etat à la suite d'un accouchement sous le secret ou après remise par les parents (documents, correspondances administratives et notamment demandes d'ouverture de droits CMU-CMUC),
- Le suivi des enfants confiés en vue d'adoption,
- L'instruction des demandes d'associations à être autorisées en tant qu'Organisme Autorisé pour l'Adoption (à l'exception des récépissés),
- L'instruction des demandes de subvention, l'exécution administrative et financière des subventions attribuées et la mise en œuvre des conventions correspondantes.

- . Les engagements inférieurs ou égaux à 60 000 euros hors taxes,
- . Les attestations de formation dans le cadre de l'adoption internationale,
- . Les ordres de mission et les états de frais de déplacement des collaborateurs du service,
- . Les attestations de copie conforme de tout acte administratif,
- . Les bordereaux de mandats et titres ainsi que le caractère exécutoire des pièces justificatives, sans limitation de montant,
- . Les arrêts de pièces comptables d'engagement des dépenses, de liquidation des dépenses et des recettes en section de fonctionnement,
- . Les comptes rendus d'entretiens professionnels,
- . Les conventions de formation individuelle ou collective,
- . Les conventions de stage.

En matière de marchés publics :

- . Les marchés dans la limite de 60 000 euros hors taxes,
- . Les bons de commande dans la limite de 60 000 euros hors taxes par bon de commande et sans pouvoir excéder les montants maximums des marchés relatifs aux agréments et aux adoptions, .
- . Les courriers de rejet de candidature lors de la consultation des prestataires,
- . Les actes spéciaux de sous-traitance,
- . Les avenants et décisions sans incidence financière,
- . Les mises en demeure adressées au prestataire pour exécuter des prestations ou faire cesser une intervention.

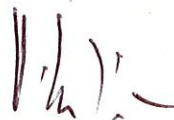
Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Sophie DUJARDIN JOSEPH-FRANCOIS, délégation de signature est donnée à Madame Corinne PETIT-GROUD, attaché territorial, adjointe au chef de service, pour l'exercice des mêmes attributions.

Article 4 : Monsieur le Président de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines/ Hauts-de-Seine.

Vélizy-Villacoublay le **21 DEC. 2018**

Notifié le :

Accusé de réception en préfecture
078-200062081-20181221-18-ARRETE06-AR
Date de télétransmission : 07/01/2019
Date de réception préfecture : 07/01/2019



Patrick DEVEDJIAN
Président de l'Etablissement Public Interdépartemental
Yvelines/ Hauts-de-Seine

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de son affichage.